

4

LES MESURES DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

LISTE DE HIERARCHISATION DES MESURES

Les mesures et propositions concrètes du document d'objectifs sont appelées des **Opérations**
(exemple : *restaurer le réseau secondaire de Ver-sur-Mer*).

Ces opérations concourent à la poursuite d'un objectif général d'une **fiche Action**
(exemple : *remise en état du réseau hydraulique des marais*).

Chacune des fiches Action concourt à résoudre une ou des problématiques de gestion mis en relief par le diagnostic et propre à un ensemble d'habitats ou à un habitat particulier du site. Ces problématiques sont rappelées dans une **fiche Orientation**
(exemple : *maintenir le caractère de marais « d'eau douce » rétro-littoraux*).

Rappel : l'élaboration conjointe d'un plan de gestion a conduit à ressortir de ce dernier les enjeux et les mesures propres à l'application de la directive, afin d'assurer une cohérence dans l'application des mesures de gestion.

Fiche Orientation 1 - Maintenir le caractère de marais « d'eau douce » rétro-littoraux	45
Fiche Orientation 2 - Restaurer les habitats dégradés ou en cours d'évolution	53
Fiche Orientation 3 - Maintenir les habitats d'intérêt communautaire	55
Fiche Orientation 4 - Réorganiser le stationnement et canaliser le public	57
Fiche Action 1/1 - Préservation de l'intégralité physique du cordon littoral	59
Opération n°11.1 - Protéger le secteur du Hable de Heurtot.....	59
Opération n°11.2 - Surveiller et entretenir les protections.....	59
Fiche Action 1/2 - Remise en état du réseau hydraulique des marais	61
Opération n°12.1 - Entretenir le réseau de Ver-sur-Mer	61
Opération n°12.2 - Restaurer le réseau secondaire de Ver-sur-Mer	61
Opération n°12.3 - Mettre en place des clôtures	62
Opération n°12.4 - Restauration du réseau hydraulique ouest de Graye-sur-Mer	62
Opération n°12.5 - Restaurer les nocs de Graye-sur-Mer	62
Fiche Action 2/1 - Test de l'efficacité d'un dispositif de piégeage des sédiments.....	65
Opération n°21.1 - Tester un procédé « d'épi » de type « stabiplage ».....	65
Fiche Action 2/2 - Mise en défend des secteurs fragilisés.....	67
Opération n°22.1 - Aménager un cheminement parallèle au cordon dunaire.....	67
Opération n°22.2 - Mettre en place de chemins transversaux au cordon dunaire	67
Opération n°22.3 - Requalifier le secteur est de la Brèche de Bisson.....	68
Fiche Action 2/3 - Requalification du revers du cordon dunaire.....	69
Opération n°23.1 - Nettoyer les parcelles dégradées	69
Opération n°23.2 - Entretenir le couvert végétal.....	69
Fiche Action 2/4 - Remise en état des anciennes mares à gabion.....	71
Opération n°24.1 - Rouvrir les mares	71
Opération n°24.2 - Assurer le suivi des mares.....	71
Fiche Action 3/1 - Développement des parcelles pâturées.....	73
Opération n°31.1 - Promouvoir une activité agricole herbagère durable	73
Fiche Action 3/2 - Changement des modes d'entretien.....	75
Opération n°32.1 - Gérer les mares par la fauche.....	75
Opération n°32.2 - Assurer la présence d'un pâturage adapté	75
Opération n°32.3 - Assurer le suivi des habitats	78
Fiche Action 4/1 - Réorganisation des accès motorisés.....	79
Opération n°41.1 - Réorganiser le stationnement.....	79
Opération n°41.2 - Réorganiser les accès au site	79

FICHE ORIENTATION 1 - MAINTENIR LE CARACTERE DE MARAIS « D'EAU DOUCE » RETRO-LITTORAU

Les habitats	Code
Prés salés atlantique (haut shore)	1330-3
Mares à characées	3140
Lacs eutrophes naturels	3150-1
Mégaphorbiaies à Guimauves officinales	6430-5
Cladiaie	7210*
Bas marais alcalins	7230-1
Dépressions humides intradunales	2190-1

Etat de conservation

Les marais du site sont des territoires de chasse encore très utilisés en certains secteurs. Les activités agricoles se maintiennent sur les territoires les moins humides du marais mais ne pénètrent que peu dans les parcelles plus hygrophiles. Si l'activité cynégétique permet le maintien de l'ouverture de certaines pièces d'eau, il n'en est pas de même pour tous les habitats humides dont l'état d'embroussaillement n'est pas satisfaisant.

Par ailleurs, le site présente, principalement sur le secteur de Ver-sur-Mer, des végétations halophiles liées à la proximité de la nappe d'eau maritime. Cette salinité du sol est entretenue par le creusement et l'entretien des mares de chasse. Leur état de conservation est globalement jugé de façon satisfaisante.

Usages, impacts et évolution

Nature	Mode	Favorisant	Défavorisant
Gestion des niveaux d'eau	Dispositif d'émissaires équipés de porte à flots Actionnement de vannes sur le marais de Ver-sur-Mer et Meuvaines	Gestion compartimentée sur le marais de Ver-sur-Mer et Meuvaines Syndicat de marais sur Ver-sur-Mer	Manque d'entretien du réseau secondaire Dysfonctionnement de l'ensemble du réseau sur le marais de Graye-sur-Mer (réseau et porte à flots) Pas de syndicat de marais sur Graye-sur-Mer
Entretien du réseau hydraulique	Curage	Maintien des échanges entre mares et réseau principal et secondaire	
Défense contre mer	Enrochement et ouvrages divers	Protection du marais doux Maintien du revers de dune mobile	Artificialisation du trait de côte Induration du rivage Effets induits en marge de déstabilisation du milieu physique d'origine Manque d'entretien Rupture de échanges sédimentaires

Problématique de conservation

En tout premier lieu, il faut rappeler que le maintien de l'intégrité physique du cordon littoral protecteur apparaît comme une priorité pour pérenniser les habitats de marais d'eau douce présents. Une rupture de ce dernier favoriserait les entrées d'eau marine, induisant une évolution vers des habitats de marais salés et une perte de diversité (floristique et faunistique).

Cf. Cartes n°7a et 7b : « Le réseau hydrographique », (pages 44 et 45).

- Depuis une cinquantaine d'années en effet, c'est à un recul du trait de côte que l'on assiste. Par ailleurs, les protections en place sont de natures diverses (épis en enrochement, enrochements frontaux, palissades ...). Cependant, sur ces secteurs protégés, des débuts d'érosion de la dune, en partie haute des enrochements, sont constatés par endroits.
- La situation semble stabilisée du fait des protections mises en place à l'exception.
 - d'un secteur sur Ver-sur-Mer de part et d'autre du Hable de Heurtot qui apparaît très vulnérable ;
 - d'un secteur entre la brèche de la Valette et la brèche de Graye-sur-Mer, hormis au droit du camping récemment aménagé (épis de sable)

Les habitats humides d'intérêt communautaire, présents dans les marais étudiés, dépendent principalement des conditions d'humidité du substrat et de l'entretien des milieux.

Ces deux paramètres sont intimement associés à la possibilité de gérer les niveaux d'eau dans ces marais. La restauration et l'entretien du réseau hydraulique constituent donc un facteur important pour atteindre les objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

Cf. Cartes n°8a et 8b : « Les aménagements de défense contre la mer », (pages 46 et 47).

- Le marais de VER/MEUVAINES présente la particularité de pouvoir être géré hydrauliquement « par compartiment » par le jeu de manœuvres différenciées des vannages existants, et des émissaires à la mer qui sont au nombre de 3 (noc de la Provence, noc du Paisty Vert, noc du Hable de Heurtot).

A noter que le noc du Hable de Heurtot n'était plus fonctionnel depuis plusieurs années, entraînant une submersion localisée et une stagnation des eaux, et perturbant cette gestion « compartimentée ». Sa réfection récente devrait permettre un retour de l'évacuation des eaux à propos duquel un maintien de niveau est à assurer.

La gestion des niveaux d'eau a une triple finalité :

- éviter les inondations de partie littorale de l'urbanisation à VER-SUR-MER ;
- assainir le marais et permettre l'exploitation des prairies humides ;
- remplir les mares à gabion en été pour la saison de chasse, et les vidanges au printemps pour l'entretien annuel.

Le réseau hydraulique du marais comprend :

- un réseau principal, régulièrement entretenu par l'Association du Syndicat du Marais. A MEUVAINES, cet entretien est réalisé par le propriétaire du marais. Il en résulte une bonne circulation des eaux dans les collecteurs principaux ;
- un réseau secondaire (assainissement, alimentation des mares à gabion), dont l'état laisse à désirer (envasement, progression de la végétation, écroulement des berges), et pour partie en voie de comblement.

- Le marais de GRAYE-SUR-MER comprend du point de vue hydraulique, 3 compartiments, avec pour chacun d'entre eux un émissaire sous l'influence des marées du fait de l'inexistence de clapet anti-retour (noc de Noailles) ou de leur manque d'étanchéité (noc* de la Maison de Pearson, émissaire vers la Seullles).

Notamment, au niveau du noc de Noailles, des quantités importantes d'eau de mer pénètrent dans le marais perturbant le sens des écoulements, entravant vraisemblablement le fonctionnement de la station d'épuration, et supprimant toute capacité de stockage dans la partie sud-ouest du marais d'eaux excédentaires provenant de la Provence à l'ouest.

Le réseau hydraulique principal de l'ouest du marais souffre de discontinuité, du fait de

l'insuffisance des rétablissements sous la RD 514, entraînant une stagnation des eaux quasi généralisées dans la partie sud-ouest du marais.

Le réseau hydraulique secondaire est en voie de comblement, notamment aux franges sud-ouest et nord-ouest. A noter que le collecteur des Molières n'existe plus. Cet état de fait participe au phénomène de stagnation de l'eau déjà décrit ci-dessus.

Concernant la gestion des niveaux d'eau, il y a lieu de noter le manque de moyens pour ce faire (une seule vanne fonctionnelle contrôlant les écoulements venant de l'ouest du marais), auquel s'ajoute le manque d'étanchéité (ou son absence) des émissaires à la mer.

Le mauvais état du réseau secondaire est également un handicap pour la gestion des niveaux d'eau des mares à gabions.

Objectifs et fiches Action

Objectif 1 : Protéger le secteur en péril du Hable de Heurtot, et pérenniser les protections mises en place

Objectif 2 : Restaurer et pérenniser un réseau hydraulique fonctionnel

Fiche Action	Opération	Priorité
1/1 Préservation de l'intégralité physique du cordon littoral	11.1 Protéger le secteur du Hable de Heurtot	★★★
	11.2 Surveiller et entretenir les protections	★★
1/2 Remise en état du réseau hydraulique des marais	12.1 Entretien du réseau de Ver-sur-Mer	★★
	12.2 Restaurer le réseau secondaire de Ver-sur-Mer	★★★
	12.3 Mettre en place des clôtures	★★
	12.4 Restauration du réseau hydraulique ouest de Graye-sur-Mer	★★★
	12.5 Restaurer les nocs de Graye-sur-Mer	★★★









